

INDUSTRIE : Holophane demande son placement en redressement judiciaire

La société spécialisée dans la fabrication et le pressage du verre, principalement pour l'industrie automobile, [HOLOPHANE](#) / T : 02.32.64.78.00 (siège aux Andelys) a demandé son placement en redressement judiciaire le 31 octobre 2022 au tribunal de commerce d'Évreux. La société évoque plusieurs facteurs économiques défavorables pour son site de production avec notamment la demande de verre dans l'éclairage automobile qui a été très fortement réduite au profit du plastique qui favorise l'allègement des véhicules, mais aussi le ralentissement économique en conséquence de la crise sanitaire et enfin une facture énergétique multipliée par 3. D'après le communiqué, la priorité de la direction reste la sauvegarde de l'emploi et la satisfaction des exigences des clients et le redressement judiciaire devrait permettre de préserver au mieux les créanciers tout en continuant à chercher un repreneur. www.holophane.fr